



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 4

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## Bio-Tap

Numéro de matière 117500

Page:

1 de 9

## 1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

### Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Bio-Tap

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.  
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20  
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA  
WWW: www.weicon.ca  
E-mail: info@weicon.ca  
Téléphone: +1-519-896-5252  
Télécopie: +1-519-896-5254  
Service responsable de l'information:  
Product-Safety-Department  
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

**Transport:**

**Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

## 2. Identification des dangers

### Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: Aérosol  
Couleur: incolore  
Odeur: caractéristique  
Classification: Aerosol 1;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence: Tenir hors de portée des enfants.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 4

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## Bio-Tap

Numéro de matière 117500

Page:

2 de 9

### Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

### Dangers non classés ailleurs

Le produit a un effet narcotique.

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.  
voir section 11: Informations toxicologiques

## 3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Huile de coupe

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 74-98-6	Propane	10 - 15 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 106-97-8	Butane	10 - 15 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

## 4. Premiers secours

Informations générales: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Appeler aussitôt un médecin. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.

### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité:

non déterminé

Agents d'extinction appropriés::

Mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable.

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Refroidir les réservoirs en danger avec une lance à eau. L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes. Danger d'explosion!

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Prévoir une aspiration de l'air ambiant à hauteur du sol.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection approprié.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Récipient sous pression. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.

Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

## Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable. Garder sous clef.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
74-98-6	Propane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1800 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
106-97-8	Butane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	750 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	600 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	2370 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm
EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m <sup>3</sup> ; 800 ppm		

### Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

### Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.  
Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138 (Gants de protection résistants aux solvants).  
Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: 0.7 mm  
Période de latence: > 480 min.  
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.  
La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. En cas de dépassement de la concentration, utiliser un appareil isolant!

## Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: Aérosol Couleur: incolore
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Valeur pH:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	aérosol extrêmement inflammable
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 0.60 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	à 20 °C: 3500 hPa
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	à 20 °C: 0.72 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	difficilement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Viscosité, cinématique:	non déterminé
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.
Température d'ignition:	> 250 °C

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Récipient sous pression. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.

Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Produits de décomposition dangereux: En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Endommagement/irritation des yeux: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

### Symptômes

L'inhalation produit un effet narcotique/une sensation d'ivresse.

### Remarques générales

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

### Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

### Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (VOC):  
24 % en poids = 186.8 g/L

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. Éliminer ce produit comme déchet dangereux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion. Pour une élimination en bonne règle des déchets, vider complètement la bombe aérosol de son contenu.

## 14. Informations relatives au transport

### USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1950  
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS  
Hazard class or Division: 2.1  
Labels: 2.1  
Dispositions particulières: N82  
Packaging – Exceptions: 306  
Packaging – Non-bulk: None  
Packaging – Bulk: None  
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg  
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg  
Vessel stowage – Location: A  
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126



### Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1950  
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS  
TDG class: 2.1  
Special provisions: 80, 107  
Explosive limit and limited quantity index: 1 L  
Passenger carrying road or rail index: 75 L



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 4

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

## Bio-Tap

Numéro de matière 117500

Page:

8 de 9

### Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1, Subrisk-
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 381,959
Quantités limitées:	1000 mL
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP200
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	none

### Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Étiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

## 15. Règlements

### Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

### Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Propane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0524
Butane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0068*



### Directives nationales - U.S. State Regulations

Propane:	California Proposition 65 code: - Delaware Air Quality Management List: DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: AP - Ratings: - - Status: Title III New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1978 - Sub No.: 1594 - TPQ: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 1000 ppm - 1800 mg
Butane:	Delaware Air Quality Management List: DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: A - Ratings: - - Status: Title III New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1011 - Sub No.: 0273 - TPQ: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 800 ppm - 1900 mg

## 16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 10 - 15 % Propane, 10 - 15 % Butane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)  
Fire: 4 (Severe)  
Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)  
Flammability: 4 (Severe)  
Physical Hazard: 1 (Slight)  
Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	1
	X

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017, IMDG 2017

Créée:

16/déc./2015

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.